

Calendrier « Permut 2019 »

- **Jeudi 8 novembre** : publication de la note de service mobilité
- **Du jeudi 15 Novembre à partir de 12h au mardi 4 décembre 2018 à 18h (heure de métropole)** : ouverture du serveur SIAM pour saisie des voeux
- **A partir du mercredi 5 décembre 2018** : Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof des candidats
- **Lundi 17 décembre 2018 au plus tard** : retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'Éducation Nationale
- **Jusqu'au jeudi 31 janvier 2019** : date limite de réception dans les services de demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale
- **Jeudi 31 janvier 2019 au plus tard** :
 - Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures
 - Vérification des voeux et barèmes
 - Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap
- **Entre le vendredi 1er février et le jeudi 7 février 2019** : ouverture de l'application S.I.A.M aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par le DA-SEN
- **4 Mars 2019** : résultats